

N/REF : 15/07/2026 10H12 C:000003 I:80260
V/REF : AC/C49596
V/Email reçu le Mercredi 15/07/2026 à 10H12

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BSQ
IMMEUBLE : LA BISQUINE -BSQ
1/3, RUE GABRIEL GERMAIN
.
35000 RENNES

Rennes, le 20 Juillet 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 1 RUE GABRIEL GERMAIN - M BOURVEN ANTOINE 06 98 30 84 76
LOGEMENT N° 103820, PORTE N°04, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2

MOTIF : PERTE DE PRESSION EAU FROIDE

Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 16/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : REDUCTEUR DE PRESSION HS
COUPURE D'EAU
DEPOSE REDUCTEUR DE PRESSION
FOURNITURE ET POSE REDUCTEUR DE PRESSION
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ETANCHEITE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 17/07/26 à 12H11 Mme S ALI MOHAMED

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL185-Rempl.Réducteur de pression	1	92,62	92,62
	TOTAL H.T.			92,62
	T.V.A. a 10,00%			9,26
	TOTAL T.T.C.En EURO			101,88

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.